

CONSIDERATIONS SUR L'ELEVAGE DANS L'ECONOMIE MAROCAINE

A. — SITUATION ACTUELLE

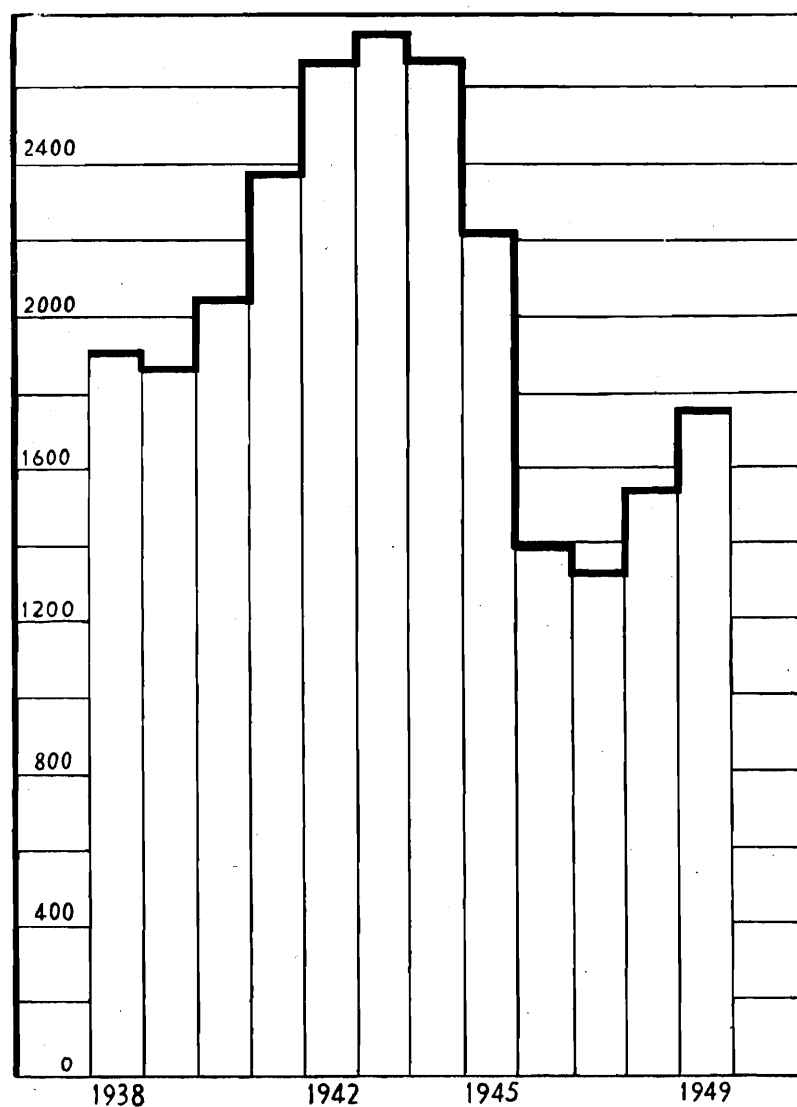
I. — LES DONNÉES DE LA STATISTIQUE — EFFEC- TIFS — VALEUR — REVENU.

Selon les données du recensement de 1949,
les effectifs d'animaux au Maroc sont les sui-
vants :

Bovins	1.762.291
Ovins	9.148.658
Caprins	6.805.000
Porcs	103.418
Chevaux	56.400
Juments	108.989
Mulets	144.250
Anes	615.166
Chameaux	182.974

BOVINS

Milliers de têtes



En prenant pour base les cours moyens actuels, on peut estimer que ce cheptel, augmenté des animaux de basse-cour, représente une valeur de l'ordre de 75 à 80 milliards de francs.

Il est certes bien malaisé d'évaluer le revenu d'un tel capital aux productions très diverses et soumises à de grandes variations, suivant les années. Cependant, en tablant sur les quelques statistiques dont nous disposons (1) il semble permis de chiffrer à environ 25 ou 30 milliards de francs par an ce revenu (viande, lait, laine, poils, cuirs et peaux, sous-produits divers, volailles, œufs, etc...).

Notons que ce montant serait notablement accru si, comme il serait logique de le faire, on faisait entrer en ligne de compte la valeur du

travail fourni par certaines catégories d'animaux.

En dépit de leur degré d'approximation, ces chiffres situent de toutes façons la production animale parmi les toutes premières richesses du Maroc.

*
**

II. — RÉPARTITION DU CHEPTEL ET SITUATION ACTUELLE DE L'ÉLEVAGE.

Le pourcentage revenant à l'élevage européen est faible (2) puisque plus de 90 % des animaux recensés sont détenus par les éleveurs marocains.

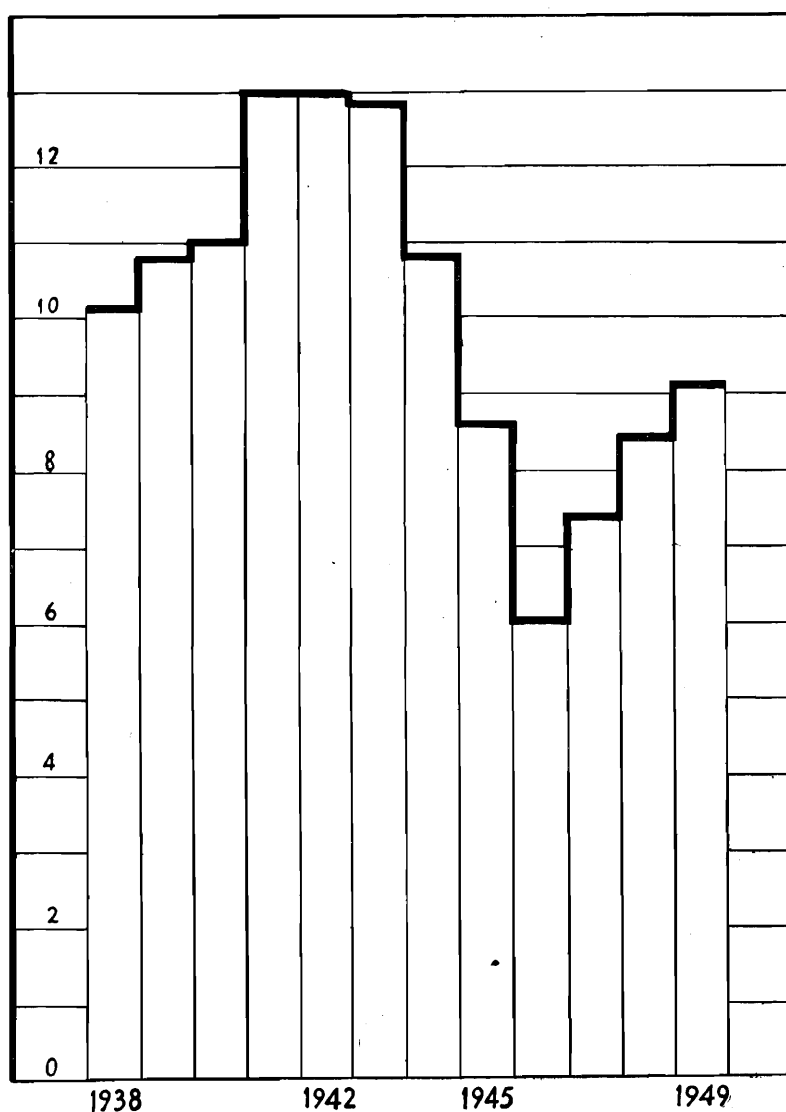
Ce cheptel, ainsi en grande partie aux mains des Marocains, est communément élevé sous la forme extensive et les animaux se trouvent

(1) Consommation annuelle de viande dans les abattoirs contrôlés : de l'ordre de 35.000 tonnes ; production de laine de : 10.000 tonnes environ.

(2) Il s'agit, il est vrai, d'un bétail amélioré dont la qualité compense, en partie, l'infériorité numérique.

OVINS

Millions de têtes



soumis à des régimes très différents suivant les saisons. Au printemps et au début de l'été, période au cours de laquelle la végétation spontanée est abondante, le bétail est en général en bon état d'entretien. Par la suite, au fur et à mesure que s'amenuisent les ressources alimentaires, les animaux s'amaigrissent progressivement jusqu'au printemps suivant. Comme l'éleveur marocain n'a pas encore pris l'habitude de faire des réserves fourragères, l'animal lutte plus ou moins victorieusement contre la faim.

Les méfaits de cette disette sont presque toujours aggravés par le manque d'abris et les animaux, exposés à la chaleur estivale, sont également soumis aux rigueurs de l'hiver.

Ce mode d'élevage rudimentaire, pratiqué depuis des siècles, a incontestablement donné aux animaux de remarquables qualités de rusticité. Malgré tout, ces alternances d'abondance et de misère se traduisent, tous les ans, par des pertes dont l'importance est fonction de l'état des parcours. Or la végétation est sous l'étroite dépendance des conditions d'un climat subtropical où la saison sèche et chaude est généralement de longue durée. Si, par malheur, la période de sécheresse est anormalement longue, la végétation est à peu près nulle et les pertes deviennent catastrophiques. Tel fut le cas pour l'année 1945, au cours de laquelle périrent 8 millions de têtes de bétail, avec un taux de mortalité de 40 à 50 % pour les effectifs bovins et ovins. A cette perte sèche s'ajoutent les graves conséquences dues à la disparition du cheptel de trait (3).

Ces fluctuations saisonnières apparaissent nettement dans les variations des effectifs ainsi que le montre les graphiques n° I et II pour la période 1938-1949 en ce qui concerne les bovins et les ovins.

On peut dire que tous les ans, l'absence de méthodes rationnelles d'élevage fait subir à l'économie marocaine des pertes de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs. Cependant lorsque ces mortalités ne prennent pas l'allure d'une véritable catastrophe, elles n'altèrent pas, en dépit de leur importance, l'optimisme de l'éleveur marocain qui les considère comme un impôt prélevé par la nature et auquel il ne pense guère à se soustraire.

Mais ces pertes saisonnières habituelles ou ces hécatombes cycliques seraient moins graves si, par ailleurs, il n'existait pas une nette tendance à la surcharge des pâturages. En effet, suivant une coutume ancestrale bien connue, l'éleveur marocain place son avoir en bétail plutôt qu'en monnaie. Le cheptel représentant sa propre banque dans laquelle il ne puise qu'au fur et à mesure de ses besoins en trésorerie, il s'ensuit qu'il ne commercialise ses animaux qu'avec peine, même ceux qui devraient être éliminés du troupeau. C'est ce qu'ont prouvé les

abattages massifs pratiqués en 1945, en donnant l'occasion de se rendre compte du nombre insoupçonné des vieilles bêtes. Or non seulement les vaches et les brebis âgées, usées, encombrement inutilement les pâturages mais encore elles entretiennent généralement l'infestation parasitaire.

B. — CONDITIONS D'AMELIORATION

C'est donc avec une conception nouvelle que la plupart des éleveurs devront assurer la conduite de leur troupeau.

En effet, en économie de paix, dans le monde moderne, la liberté des échanges aura probablement tendance à se généraliser ; c'est dire qu'un pays défendra ses chances sur les marchés extérieurs dans la mesure où il sera apte à obtenir au meilleur prix de revient une production de qualité constamment adaptée au goût de la clientèle.

I. — SÉLECTION DES ANIMAUX.

En élevage extensif, qui devra nécessairement porter sur des animaux de races locales dont la rusticité a fait ses preuves, la sélection des animaux devra être conduite de façon judicieuse. La tâche ne sera pas toujours facile dans ce domaine car il arrive parfois que certaines conceptions traditionnelles ne permettent pas d'apprécier les animaux à leur juste et réelle valeur. C'est ainsi que dans un récent concours d'élevage, le bélier le mieux conformé ne put qu'être classé deuxième, les membres du jury, composé en grande partie de notables éleveurs locaux, ayant choisi comme grand prix un bélier fortement encorné et de grande taille. Il est bien certain donc que la notion de qualité ne s'imposera que progressivement dans les conceptions des éleveurs marocains et avec d'autant plus de rapidité que le commerce sera amené lui-même à préciser ses exigences.

II. — CROISEMENTS.

Après ce premier stade de la sélection, le croisement des races locales avec des races améliorées, les plus rustiques et d'un acclimatement facile, pourra être tenté, dans certains cas, avec des chances de succès.

III. — ALIMENTATION — UTILISATION RATIONNELLE DES PATURAGES — AVANTAGES.

De toutes façons le cheptel devra être soumis à des conditions hygiéniques meilleures plus particulièrement en ce qui concerne l'alimentation. Or l'expérience a déjà montré que ce problème essentiel de l'alimentation, qui est, en grande partie, celui de l'utilisation des *terrains de parcours*, est l'un des plus difficiles à résoudre. Mais sur ce point, rien ne peut être espéré, si au départ, il n'est admis comme postulat la nécessité absolue d'une *charge rationnelle de la*

(3) Plus de 3 ans après ces hécatombes, sur 4 millions d'ha. de terre, 500.000 ha. n'avaient pu être ensemencés par manque d'attelages.

steppe, limitant strictement le nombre de têtes aux possibilités alimentaires du pâturage. Il paraît ainsi probable que les effectifs actuels d'animaux aient atteint un plafond à ne pas dépasser tant que les ressources fourragères de ce pays ne seront pas plus importantes.

a) *Diminution de la mortalité.*

L'exploitation rationnelle des parcours constituera certes une véritable révolution dans les méthodes pastorales actuelles ; mais l'une de ses premières conséquences sera une forte diminution de la mortalité, premier moyen efficace pour obtenir un *abaissement du prix de revient* de la production.

b) *Amélioration de la qualité.*

Le deuxième avantage, même en élevage extensif, sera dans une certaine mesure, une *amélioration de la qualité* : mieux nourri l'animal se développera plus rapidement, il acquerra un certain degré de précocité, faculté intéressante qui permettra à l'éleveur d'amener son sujet à un poids maximum dans un temps réduit. Il faudra alors diriger vers la boucherie le bœuf ou le mouton à l'âge optimum auquel il doit être abattu. Il a été en effet prouvé et depuis longtemps déjà (4), qu'il est coûteux de conserver des animaux âgés, ce qui entraîne une mauvaise répartition des ressources fourragères dont nous disposons en donnant une grande partie de ces ressources à des sujets qui n'en tirent pas le meilleur profit et en privant de ce fait les jeunes animaux d'une nourriture qu'ils utiliseraient intégralement.

Une alimentation rationnelle de troupeaux rajeunis et sains serait ainsi susceptible d'abaisser le prix de revient d'une production améliorée.

c) *Elevage intensif dans les périmètres d'irrigation — Amendement des sols.*

Quant à l'élevage intensif d'animaux de qualité il trouvera place dans les vastes superficies qui bénéficieront prochainement de l'irrigation. Ce problème nouveau et capital que pose l'utilisation de ces périmètres aura certainement, pour une bonne part, sa solution dans la pratique des cultures fourragères. L'expérience de la Californie, où un 1/5 des terres irriguées sont réservées à ces cultures, est d'ailleurs instructive à ce sujet. Au Maroc, beaucoup plus que dans les zones tempérées, les cultures fourragères à grand rendement (luzerne, trèfle, maïs, sorgho...) doivent nécessairement aller de pair avec la production animale de qualité qui s'inscrit au programme des années à venir. Un tel élevage ne servira pas seulement à augmenter la production de viande ou de lait pour répondre à des besoins accrus (5),

mais également à fournir le fumier dont la valeur est sans égale pour la reconstitution des réserves humiques. On est en droit de se demander à cet égard si à l'heure actuelle le nombre d'agriculteurs, qui, n'attachant pas suffisamment d'importance à la question de l'humus, ont abandonné l'élevage, n'est pas déjà trop élevé, et si, en particulier, la monoculture arboricole ne risque pas d'amoindrir sérieusement le capital pédologique et de voir sa rentabilité diminuer progressivement du fait de la décroissance de la fertilité par manque de fumier organique.

En définitive, étant donné la double nécessité d'assurer une production animale de qualité et de conserver la fertilité des sols, l'élevage des races à rendements élevés tiendra une large place dans les zones irriguées. Compte-tenu du coût des moyens mis en œuvre pour la réalisation du programme hydraulique, l'élevage, comme toute autre activité, devra être une spéculation payante. C'est dire que pour prévenir des insuccès, les entreprises du début devront être confiées à des éleveurs expérimentés capables de montrer les voies à suivre.

*
**

C. — LE PROBLEME DES DEBOUCHES

I. — LE MARCHÉ INTÉRIEUR.

Cet aperçu sur les larges possibilités de production qui vont s'ouvrir à l'élevage fait inévitablement penser au problème des débouchés qui heureusement n'est, du moins pour le moment, guère préoccupant.

D'abord parce que ce pays, dont la population s'accroît à une cadence rapide, voit ses besoins alimentaires considérablement augmentés. Faut-il rappeler que le nombre d'habitants du Maroc a doublé en 30 ans, passant de 4 millions environ en 1921 à plus de 8 millions aujourd'hui.

a) *La viande.*

Ces nécessités nouvelles du ravitaillement local ne tiennent pas seulement au développement démographique, mais encore à un relèvement du standing de vie des habitants, qui se traduira, suivant une loi générale par une plus forte consommation de viande. Progressivement cette denrée, de même que le lait, doit se substituer en partie aux céréales (6), base actuelle de l'alimentation des marocains et notamment des ruraux (7).

Bien que difficile à évaluer, la quantité de

(6) C'est ainsi par exemple qu'en France, la consommation du pain par habitant et par an est tombée de 4 quintaux en 1750 à un peu moins de 2 quintaux en 1935. Par ailleurs, la consommation individuelle et annuelle de viande en France, a été de 50 kgs en 1949, tandis que pendant la même période elle était de 65 kgs aux Etats-Unis.

(7) Cf. notamment R. Maneville et J. Mathieu — Budgets des prolétaires musulmans vivant à Casablanca — dans *Bulletin économique et social*, Vol. XII, n° 44, janvier 1950.

(4) Cf. Veli.

(5) Cf. *Bulletin économique et social*, Vol. XIII, n° 46, 2^{ème} trimestre 1950, p. 86-88.

viande consommée par habitant est certainement relativement faible comparée à celle de pays plus évolués. Et l'on peut être certain que les possibilités d'absorption du marché intérieur au cours des années à venir ne cesseront de croître avec l'amélioration du standing des marocains et l'augmentation du nombre des habitants.

b) *Le lait.*

La consommation du lait est également très faible dans ce pays encore que des importations de produits laitiers soient indispensables (8). Les besoins intérieurs, ainsi insuffisamment satisfaits par la production locale actuelle et qui ne peuvent que croître, ouvrent donc un vaste champ d'action pour la production laitière.

c) *La laine.*

On sait d'autre part que la production de laine des 700 millions de moutons vivant sur la planète est insuffisante par rapport aux besoins de la population du globe, même en tenant compte de l'utilisation concurrente d'autres textiles. De plus cette production mondiale de 17 millions de quintaux de laine pour plus de 2 milliards d'habitants est en diminution alors que la consommation générale augmente (9).

L'Europe où sont groupées les principales usines de transformation est approvisionnée en matières premières par les pays neufs (Australie, Argentine, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud).

Il en résulte que la laine prend la tête du mouvement ascensionnel, lorsque pour quelque raison que ce soit, le prix des matières premières est en hausse sur le marché mondial. C'est ainsi que ces jours derniers en raison de la conjoncture internationale, lors des premières ventes de laines australiennes, les prix se sont inscrits en hausse de 50 % par rapport à ceux de la saison précédente.

Au Maroc, la moyenne annuelle de la production est de 10.000 tonnes de laine en suint. Les exportations ont été interrompues pendant la guerre pour permettre de satisfaire les besoins de l'industrie locale qui se développent sans cesse, et dont une partie du tonnage utilisé provient du reste de l'importation de laine exotique.

De larges possibilités d'utilisation locale (industrie, artisanat, particuliers) et d'exportation de laine existent donc au Maroc. Sans doute, grâce à la lutte contre les maladies, à une meilleure alimentation, à une sélection appropriée, il n'apparaît pas impossible d'augmenter de 0 kg. 500 la production individuelle en laine, ce qui représenterait pour le troupeau actuel un accroissement de 3 à 4.000 tonnes.

(8) Cf. situation de la production laitière au Maroc en 1949, dans *Bulletin économique et social*, Vol. XIII, n° 46, 2^{me} trimestre 1950, p. 86.

(9) La France, en particulier, ne produit que 13 % de ses besoins.

Mais les possibilités d'absorption et d'exportation dépassent encore largement l'ensemble du tonnage qui serait ainsi obtenu.

d) *Les cuirs.*

Enfin, la production locale des cuirs, bien que valorisée par les campagnes d'évarronnage poursuivies depuis 10 ans, est loin de suffire à couvrir les besoins de l'industrie marocaine de la chaussure qui est dans l'obligation d'importer des peaux lourdes d'A.O.F. et de Madagascar en particulier.

En notant l'importance des besoins, tant de l'industrie naissante : tanneries, maroquinerie, chaussures, que de la bourellerie, de la tapisserie, et en rappelant l'abondance des produits tannants du Maroc, on fera sans peine ressortir tout l'intérêt que présenterait une production marocaine de cuirs de meilleure qualité que l'on s'efforce aujourd'hui d'améliorer (10).

**

II. — LES DÉBOUCHÉS EXTÉRIEURS.

Le marché intérieur est donc capable d'absorber dans une large mesure les produits de l'élevage marocain. Mais, les besoins locaux étant satisfaits, le Maroc peut-il espérer devenir exportateur ? La réponse ne peut faire de doute, à condition qu'il s'agisse d'une production de qualité.

a) *Porcs.*

C'est d'abord le porc dont la consommation est limitée dans ce pays aux seuls européens et qui doit trouver dans l'exportation le meilleur et indispensable stimulant à sa production. Le Maroc produit des animaux de qualité ; c'est même, peut-on dire, dans l'espèce porcine que les plus belles réussites ont été obtenues et que l'amélioration des races peut être encore la plus poussée.

Parmi les meilleurs clients du Maroc, l'Allemagne occidentale ou le porc intervient pour environ 60 % dans la consommation globale de viande, doit être citée en premier lieu. Les raisons qui permettent de compter sur la clientèle allemande sont d'autant plus grandes que les livraisons déjà effectuées de porcs congelés marocains ont donné toute satisfaction à cette clientèle tant pour leur excellente qualité, que pour leur bon conditionnement et pour leur prix avantageux. Sans doute doit-on considérer que la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie sont aussi de très importants fournisseurs de ce marché et l'on sait que la Hollande ravitaille plus particulièrement sous forme de porcs frais la Rhénanie. L'Argentine aussi, comme l'Uruguay, premiers producteurs mondiaux, recher-

(10) Cf. Claude Granges — Essai de modernisation des industries artisanales de la tannerie de Fès — dans *Bulletin économique et social*, Vol. XIII, n° 46, 2^{me} trimestre 1950.

chent activement la clientèle du marché allemand.

Malgré cette concurrence sérieuse, le conseiller commercial français en Allemagne, recommande aux producteurs nord-africains de ne point ralentir leurs efforts, car leur marchandise, de l'avis même des professionnels allemands, est absolument comparable à celle de l'Amérique du Sud ; les porcs marocains notamment, bien que congelés, sont préférés à beaucoup de porcs européens, car leur nourriture, à base d'orge et de maïs, leur donne une saveur excellente.

Le marché anglais sera peut-être aussi susceptible d'assurer un débouché à cette production. Mais les exigences des anglais quant à la conformité des livraisons au type classique de « porc à bacon » rendra nécessaire une spécialisation des éleveurs marocains dans cette production.

Il faudra, pour cela, s'efforcer de parvenir, à l'exemple de certains pays nordiques (Danemark, Hollande) à une sorte de standardisation. Le porc à bacon étant un animal sans excès de gras, au squelette allongé, au jambons développés, c'est-à-dire un porc à très grand rendement en viande de premier choix (longe et jambon), il est permis d'affirmer que, grâce à une production organisée et disciplinée, le Maroc est susceptible d'atteindre le but recherché par une plus large utilisation de la race Large-White Yorkshire qui compte déjà de nombreux représentants dans les exploitations européennes de ce pays.

Au surplus, les circonstances économiques locales sont favorables à l'essor de l'élevage porcin. Le porc, en effet, mauvais utilisateur de cellulose, omnivore, bon transformateur de produits riches, bénéficiera du développement de la production laitière et ainsi, indirectement de l'extension des périmètres d'irrigation. Dans les fermes dont l'éloignement des centres ne permettra pas la vente de lait en nature, l'élevage porcin sera donc le complément indispensable de l'élevage bovin de qualité, en assurant la meilleure utilisation des sous-produits laitiers.

Par ailleurs, la nette tendance, déjà notée, des marocains, citadins surtout à abandonner la consommation des galettes traditionnelles d'orge pour s'orienter vers une consommation accrue de pain de blé tendre, augmentera l'excédent disponible de céréales secondaires dont ce pays est gros producteur. Il apparaîtra alors sans doute préférable et plus rémunérateur d'offrir cet excédent à l'exportation sous forme de viande. Le porc ne tardera pas ainsi probablement à être considéré du point de vue économique comme le meilleur transformateur de l'orge et du maïs produit au Maroc.

b) OVINS.

Le mouton marocain était, avant-guerre, l'objet d'un important mouvement commercial

vers la France ; en 1939 l'exportation porta sur 285.000 moutons vivants et 150.000 carcasses réfrigérées. Ce résultat était le fruit d'une heureuse propagande auprès du commerce français, complétée par l'organisation locale de foires aux moutons. La première de ces manifestations eut lieu à Tihmadit dans le Moyen-Atlas en 1935 où plusieurs milliers d'animaux furent rassemblés. Une sélection préalable avait été faite en tribu par des équipes d'agents du service de l'élevage de telle sorte que seuls les sujets de qualité étaient présentés. Les commerçants avaient donc toutes facilités pour réaliser d'importants achats. Plusieurs marchés furent successivement organisés, par la suite, dans les régions de Meknès, Fès et Casablanca. En août 1939, peu avant la déclaration de guerre la foire du Plateau des Lacs clôtura le cycle de ces intéressantes manifestations.

De nouveau, un important courant d'exportation pourra être créé dans la mesure où des animaux de qualité seront mis sur le marché métropolitain, comme « primeurs », dès les printemps. Et il est très probable que ce seront les agneaux gris des races Ile de France ou Mérinos précoce qui les premiers ouvriront les portes du marché parisien.

Le marché belge pourrait aussi, semble-t-il, fournir un intéressant débouché au mouton marocain. Sans doute la consommation belge de viande de mouton, de l'ordre de 5.000 tonnes par an, soit 1,5 % de la consommation globale de viande, est relativement faible. Mais la production intérieure de ce pays ayant sensiblement diminué, la Belgique se trouve dans l'obligation de faire appel aux importations. C'est ainsi qu'en 1949, les achats ont portés sur 2.311 tonnes dont 40 % en mouton frais provenant des Pays-Bas et le solde en viande congelée d'Amérique du Sud, de novembre à avril. Le Maroc pourrait donc utilement prospecter ce marché.

c) Bovins.

Pour le bœuf de boucherie, dont la qualité est très inférieure à celle des grandes races à viande, le premier objectif est de parvenir à une production améliorée capable de couvrir tous les besoins locaux, civils et militaires, à toute époque de l'année. Ce résultat étant obtenu, il sera sans doute possible d'ajouter au marché de Tanger reconquis, d'autres marchés méditerranéens (Algérie, Gibraltar, Malte) dont une partie de la clientèle n'exige pas des bovins de tout premier choix et apprécie même certaines catégories de viande marocaine. Les plus fortes exportations sur ces divers pays ont eu lieu en 1939, portant sur 31.000 bovins, chiffre susceptible d'être de nouveau atteint dans un proche avenir. Ici aussi le problème est surtout celui du prix.

L'élevage de la vache laitière, animal d'avenir, impose de faire un choix convenable des races à retenir. Sur ce point l'expérience

acquise au cours des quelques vingt dernières années sera d'un précieux secours. Ce choix arrêté, la politique à suivre consistera à créer des zones d'élevage, selon les conditions du milieu et portant sur un nombre de races très limité. Ce sera le premier pas vers la rationalisation des méthodes de travail dont les avantages seront nombreux (coopératives d'achat de géniteurs, de vente de la production, d'insémination artificielle, etc...).

d) Volailles.

L'aviculture représente une branche très importante de la production animale marocaine. Presque toutes les régions de ce pays et tous les milieux agricoles ont une aptitude marquée pour la production des œufs et des poulets de qualité. Quel est l'œil observateur qui n'a pas été frappé à la vue de belles volailles de races réputées s'affairant autour des tentes fort éloignées de tout centre urbain ?

Depuis plusieurs années, l'excédent de la production des œufs s'écoule en France à la faveur, d'ailleurs, d'un certain contingent admis en franchise douanière. En 1949, les exportations d'œufs ont atteint une valeur supérieure à un demi-milliards de francs.

Quant au commerce des volailles vivantes et mortes, interrompu depuis les dernières hostilités, il est susceptible de renaitre et de se développer au cours des années à venir.

L'aviculture et l'élevage des animaux de basse-cour représentent ainsi une source de revenus considérables, et l'on peut penser qu'ils donneront lieu à un commerce extérieur de plus en plus prospère, car le Maroc a entrepris, avec succès depuis plusieurs années, l'amélioration de la production avicole et la normalisation commerciale de ses produits.

**

D. — POUR UNE POLITIQUE DE L'ELEVAGE MAROCAIN

C'est donc un rôle de tout premier plan que doit tenir l'élevage au sein de l'économie marocaine. Mais comme l'animaliculture représente une activité traditionnelle, si ancienne et si bien adaptée aux conditions naturelles de ce pays comme à la mentalité de ses habitants, on est peut-être tenté de sous-estimer son importance. Ou plutôt cette tendance provient sans doute du fait que l'on est enclin à juger de l'importance d'une branche de l'économie en fonction des exportations dont elle permet la réalisation immédiate. Certes ; le déficit de la balance commerciale du Maroc, explicable pendant cette période d'équipement, impose la nécessité d'augmenter le plus rapidement possible la valeur des exportations. Cette obligation certaine ne doit pas faire perdre de vue la nécessité de développer au maximum la richesse animale

dont dépend en grande partie le ravitaillement du pays, qui peut permettre d'ailleurs une diminution de ses importations, augmenter aussi, d'une manière indirecte, en fertilisant les sols, un accroissement de la production et de l'exportation agricoles et dont les possibilités restent, en définitive, vastes en matière de commerce extérieur.

De surcroît, l'élevage et toutes les activités qui s'y rattachent, rependent parfaitement à la vocation essentiellement agricole du Maroc. Comment utiliser autrement que par l'industrie pastorale les milliers d'hectares de terrains de parcours semi-arides ? Comment concevoir un programme d'exploitation des futurs périmètres irrigués sans un important élevage de races bovines hautement spécialisées dans la production du lait ou de la viande ?

Comment faire progresser dans l'ensemble du pays la modernisation rurale sans un large emploi du mulet marocain, qui, pendant de longues années encore, sera l'auxiliaire du fellah ? Lorsqu'on s'occupe d'améliorations culturelles en milieu marocain, on s'aperçoit bien vite en effet, que la principale difficulté provient du manque d'attelages suffisamment puissants pour tirer la simple charrue à versoir qui remplacerait avantageusement la primitive araire. La modernisation rurale commande donc au premier chef le développement et l'amélioration de la production mulassière, qui, naturellement, va de pair avec une production chevaline de qualité adaptée aux besoins de l'économie moderne (11).

**

Mais en matière d'élevage, la première condition qui s'impose dans ce pays pour parvenir à l'amélioration désirable et nécessaire, est d'obtenir une *alimentation rationnelle du bétail* (12). Tout doit être mis en œuvre pour atteindre cet objectif ; la science de la nutrition animale doit ainsi retenir avant tout l'attention puisqu'elle étudie l'utilisation des ressources fourragères et, pour ce qui concerne plus particulièrement les animaux à rendement élevé, l'emploi de rations d'aliments concentrés.

Contre les *maladies parasitaires ou microbiennes*, il y a lieu d'intensifier la lutte sur l'ensemble du territoire en multipliant les traitements collectifs et les vaccinations massives (13). L'action des praticiens étant éclairée dans ce domaine par les travaux des instituts de recherche, il importe que les laboratoires soient parfaitement bien équipés et dotés de moyens

(11) Ceci ne veut pas dire, pour autant, que soient méconues les larges possibilités de la mécanisation et ses avantages incontestables (ensemencement rapide pour mise à profit des courtes périodes de pluie, labours profonds, etc.). Au contraire, dans ce pays en plein essor, situé aux portes de l'Europe occidentale, tous les moyens comme toutes les intelligences sont nécessaires pour une adaptation rapide au rythme de la vie économique moderne.

(12) Cf. l'alimentation rationnelle des animaux, dans *Bulletin économique et social*, Vol. XIII, n° 46, 2^{me} trimestre 1950, p. 87.

(13) Cf. la lutte pour la protection du bétail marocain au cours de l'année 1949, dans *Bulletin économique et social*, Vol. XII, n° 45, 1^{er} trimestre 1950, p. 314.

en rapport avec l'importance des services qu'ils sont appelés à rendre. Il suffit pour s'en convaincre, de penser, par exemple, aux conséquences de la mise au point par ces laboratoires d'un vaccin qui débarrasserait le pays de la peste aviaire.

Sur le *plan zootechnique* les difficultés rencontrées pour l'amélioration des races sont rendues si nombreuses par la sévérité du milieu naturel, qu'une large expérimentation doit être poursuivie dans les fermes d'Etat. Les questions touchant à la bromatologie, d'une part, au rendement, à la précocité, aux facultés d'acclimatement des races, d'autre part, y devraient être plus particulièrement étudiées. Mais, en outre, ces établissements auront un rôle très important à jouer. Etant donné en effet les difficultés rencontrées pour se procurer à l'extérieur des reproducteurs de races pures, les prix d'achat élevés, grevés de frais de transport excessifs, les risques d'importation de maladies, à peu près inconnues au Maroc, telles la tuberculose et le brucellose, il appartiendra aux fermes expérimentales de produire sur place des géniteurs qui auront l'avantage d'être adaptés au milieu. Cette spécialisation est surtout indiquée en ce qui concerne les races pures et rustiques. Dans ce cas l'expérience a déjà prouvé qu'au Maroc, la production d'animaux d'une qualité au moins égale à celle des produits obtenus dans leur pays d'origine, était possible.

Enfin, tant sur le plan de l'hygiène publique que sur le plan commercial, le *contrôle* des produits animaux doit être assuré à tous les stades, jusqu'à leur mise en consommation ou jusqu'au moment de leur exportation.

**

E. — CONCLUSION

On peut donc dire, sans crainte d'erreur, que les dépenses engagées pour la protection et l'amélioration du cheptel sont *rentables* et que tout ce qui est fait en faveur d'un développement rationnel de l'élevage contribue à la prospérité du pays.

Il existe, notamment, au Maroc, une *industrie de la conserve*, qui constitue un heureux complément de l'industrie animale. Les usines existantes, certainement les plus importantes de l'Afrique du Nord, sont aptes à transformer.

dans de bonnes conditions, les produits de l'élevage, plus particulièrement, semble-t-il, la production porcine. Le potentiel de ces industries a été mis en évidence en 1945, lorsque en raison de la sécheresse, le Gouvernement décida de mettre en œuvre un programme d'abattages massifs. Il a été alors fabriqué des conserves de viande de qualité courante et suivant une technique telle qu'on puisse tirer le meilleur parti de l'animal. Un stock de plus de 6 millions de boîtes 1/3 de conserves de viande de bœuf, de mouton, de porc, de cheval, a été constitué auquel il faut ajouter une importante quantité de conserves d'abats (cervelles, langues, rognons...).

Au cours de cette même année, il a été procédé à la *congélation* de 1.100 tonnes de viande, opération limitée à la capacité frigorifique de l'époque.

Aujourd'hui, par suite du développement de la « chaîne du froid », cette capacité est notablement accrue. Mais, comme pour l'équilibre financier de son exploitation, un frigorifique a besoin d'une source continue d'activité il semble bien que, dans ce domaine également, la prospérité de l'industrie du froid soit en grande partie liée à celle de l'élevage.

Terminons par une remarque dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée. Dans ce pays essentiellement agricole, dont la plupart des habitants sont des éleveurs attachés à leurs troupeaux depuis des générations, l'élevage doit permettre à de nombreux fellahs de vivre, même dans les régions pauvres. A cette condition, en raison de leur atavisme pastoral, les populations rurales pourront se fixer dans leur tribu, et diminuer les dangers de l'exode rural déjà signalés. L'élevage, activité traditionnelle du campagnard marocain, base d'un artisanat en voie de modernisation, apparaît ainsi comme l'un des moyens de maintenir la *structure sociale* du Maroc grâce à une amélioration des conditions de ses techniques et de son économie.

Rabat, le 30 septembre 1950.

D^r EDOUARD LAMIRE,

Vétérinaire inspecteur,

*Chef du bureau zootechnique
du service de l'élevage.*